



Finale Essonne TOUR U10/U12 & U14, U16

Compétition en individuel

Dimanche 30 juin 2019 au Golf de Mennecy-Chevannes

Règlement 2019

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Les épreuves de l'Essonne Tour 2019 sont des compétitions organisées pour les jeunes des golfs de l'Essonne (à jour de leurs cotisations départementale, de Ligue).
Les performances pour chaque tour influenceront l'index.

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être membre d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Être licencié(e) FFG 2019
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale au Comité Départemental à la date d'inscription.
- **Pour les U10 & U12 être qualifié(e) par le CD91 et pour les U14&U16 faire partie du fichier MSP**

2 - CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

- U10 (10 ans et moins) : Nés après 01/01/2009 et avoir participé aux Essonne Tour 2019
- U12 (12ans et moins) : Nés après 01/01/2007 et avoir participé aux Essonne Tour 2019
- U14 Nés après 01/01/2005 et faire partie du fichier MSP
- U16 Nés après 01/01/2003 et faire partie du fichier MSP

3 – ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront, via le Comité Départemental.

Les frais d'engagement, 10€ par joueur/joueuse par tour (y compris la finale), seront facturés par le Comité Départemental aux Associations Sportives.

4 - FORMULE DE JEU

18 Trous StrokeFord pour les U10, (à 8, on relève et on marque 9), 18 Trous StrokePlay pour le reste
Départs adaptés pour tous.

Distances de jeu préconisées : Filles et Garçons repères adaptés en fonction des parcours rencontrés.

6 - CALENDRIER :

Dimanche 30 Juin 2019 : Golf de Mennecy-Chevannes



Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy



7 - CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Le classement individuel pour la finale sera effectué en Stroke play brut (en cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

8 - REMISE DES PRIX

Remise des PRIX, suivie d'un goûter pour tous :

Pour la finale départementale il sera offert :

3 Prix « Brut » par catégorie Filles & Garçons

La Finale comptera pour le classement du Mérite Jeunes

9 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation d'un chariot électrique est également interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

10 - ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

11 - COMITE DE L'Essonne TOUR :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.